



HAL
open science

Les sources sont-elles ‘le pain de l’historien’ ?

Joseph Morsel

► **To cite this version:**

Joseph Morsel. Les sources sont-elles ‘le pain de l’historien’?. Les sources sont-elles ‘le pain de l’historien’?, 2003, Paris, France. pp.273-286. halshs-00291737

HAL Id: halshs-00291737

<https://shs.hal.science/halshs-00291737v1>

Submitted on 29 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ?

Joseph MORSEL*

« Monsieur Palomar [...] est convaincu que ce qu'il doit regarder ce sont seulement certaines choses et non pas d'autres, et qu'il faut qu'il aille à leur recherche ; pour ce faire, il doit chaque fois affronter des problèmes de choix, d'exclusion, de hiérarchies de préférence ; il s'aperçoit vite qu'il est en train de tout gâcher, comme toujours dès qu'il met en jeu son propre moi et tous les problèmes qu'il a avec. Mais comment faire pour regarder quelque chose en mettant de côté le moi ? À qui appartiennent les yeux qui regardent ? [...] N'est-il pas lui aussi un morceau de monde en train de regarder un autre morceau de monde ? [...] Il faut tout étudier à nouveau depuis le début : c'est de la chose regardée que doit partir la trajectoire qui la relie à la chose qui la regarde. De l'étendue muette des choses doit partir un signe, un appel, un clin d'œil : une chose qui se détache des autres avec l'intention de signifier quelque chose... Quoi donc ? Elle-même : une chose est contente d'être regardée par les autres choses seulement quand elle est convaincue de se signifier elle-même et rien d'autre, parmi toutes les choses qui ne signifient qu'elles-mêmes et rien de plus. »
(Italo Calvino, *Palomar*, 1983)

La question que je pose en guise d'introduction est provoquée, on le voit bien, par l'expression « pain de l'historien », dont la mise entre guillemets indique soit une mise à distance, soit une citation, soit les deux. De fait, l'expression a été employée à deux reprises par un historien, en l'occurrence un médiéviste, et de fait encore, j'entends mettre cette expression à distance, seul moyen de l'objectiver au sens propre du terme. Je suis d'autant plus à l'aise pour le faire que le médiéviste qui a eu l'imprudence d'utiliser cette expression métaphorique, une première fois dans le premier chapitre de sa thèse, rédigé en 1990, puis une seconde fois dans un article publié en 2000, c'est moi¹.

[274] Je ne suis pas en train de faire mon autocritique, mais bien plutôt d'essayer de comprendre le sens de cette expression, dont je n'ai pas le sentiment d'être l'inventeur, mais dont pourtant je ne connais pas « la source » : en l'utilisant, j'ai probablement moins parlé que je n'ai « été parlé », comme aurait pu dire Piaget. Il me semble à l'heure actuelle qu'en mettant en œuvre cette métaphore, je me suis trouvé dans une de ces situations au cours desquelles on capte des représentations du sens commun, collectives et pré-construites, et que l'on cristallise sous une forme qui semble « parler » à tout le monde : car si je dis « les sources sont le pain de l'historien », tout le monde a l'impression de comprendre de quoi il s'agit, sans que j'aie besoin de l'explicitier. Ce faisant, bien sûr, je contribue à entretenir ces représentations communes en leur conférant ce je-ne-sais-quoi de naturel qui est indispensable au jeu social.

*. Université Paris I Panthéon-Sorbonne / Institut Universitaire de France.

¹. *Une société politique en Franconie à la fin du Moyen Âge : les Thüngen, leurs princes, leurs pairs et leurs hommes (1275-1525)*, Paris IV, 1993 (ms. thèse nouveau régime = A.N.R.T. Lille III, microfiche 1342.17368/94), vol. 1, p. 38 (j'utilise aussi beaucoup dans ce volume l'expression « sources disponibles » !) ; « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents de la Société d'études médiévales du Québec*, 4 (2000), p. 3 (rééd. prévue, un peu modifiée mais toujours avec la même métaphore, dans *Écrire, mesurer, compter. Historiens et anthropologues face aux pratiques économiques*, N. COQUERY, Fr. MENANT, F. WEBER dir., Paris, 2004).

Mais pourquoi est-ce que « ça parle », comme aurait dit Lacan ? C'est-à-dire : à quoi renvoie la métaphore du pain ? Il n'est pas besoin d'être grand clerc (!) pour se rendre compte que derrière cette métaphore appliquée aux sources se cache celle du « pain quotidien » que les chrétiens demandent à dieu le Père... Sans m'en rendre compte (et à mon corps défendant !), j'ai donc sans doute transféré sur les sources historiques une métaphore chrétienne. Mais pourquoi – puisque j'écarte toute volonté consciente de le faire ? Quel rapport les sources peuvent-elles entretenir avec les représentations chrétiennes *latentes* de notre société ? Le simple fait de devoir se poser cette question montre clairement que la notion de « source » est loin d'avoir la transparence que, pourtant, la métaphore de l'eau vive lui associe spontanément et que sa banalisation dans le discours historique semble lui garantir.

La réflexion sur les sources fait pourtant partie de ce qu'on attend de tout historien, et la plupart des thèses comportent le passage obligé de la *présentation* des sources, mais très peu réfléchissent sur les notions qui permettent d'en rendre compte. On s'interroge ainsi rarement (c'est un euphémisme !) sur les notions de « sources », d'« archives », ou encore sur les typologies courantes (« chartes », « actes », « registres », etc.) – et encore moins sur le problème du sens de la production écrite à l'époque concernée. C'est à la nécessité d'une telle réflexion que la journée de l'École doctorale du 30 avril 2003 voulait appeler².

[275] Lors de la préparation de cette journée, il m'a semblé que le plus efficace était probablement de partir des représentations courantes des historiens, celles du sens commun dont je parlais tout à l'heure – afin de faire apparaître justement leur caractère pré-construit. Il est certes possible que ces représentations soient plus fréquentes chez les médiévistes, que je fréquente habituellement, que chez les spécialistes d'autres périodes, mais j'en doute un peu : je ne vois pas pourquoi ceux-ci auraient l'apanage des idées toutes faites...

Pour amorcer la journée, j'ai donc lancé quelques idées sur la notion de « sources », qui pouvaient peut-être sembler banales – mais il est toujours préférable de repartir d'une base un peu assurée, surtout lorsqu'il s'agit d'encourager des doctorants à la réflexion sur leur pratique. Et en particulier, j'ai tenté d'attirer l'attention sur deux expressions particulièrement courantes chez les historiens et qui sont de ce fait sans doute symptomatiques de leurs représentations profondes : celle de « sources disponibles » et celle de « mes sources ». Leur caractère d'évidence les laisse justement à l'arrière-plan de la

². Les contributions qui suivent correspondent aux communications prévues lors de cette journée, à l'exception de celle d'Arlette Farge (cf. *infra*, n. 21) et de celle de Jean-Louis Ferrary (EPHE / Centre Glotz), intitulée « La pauvreté des 'sources' en histoire ancienne : irrémédiable infirmité ou obligation de réflexion ? », pour laquelle aucun texte n'a été fourni pour publication. Je me permets donc de résumer ici la teneur de la communication de J.-L. Ferrary, qui part du constat bien connu de la pauvreté en *documents* antiques, liée à la fragilité des supports employés (cire, papyrus) ou encore à l'interruption brusque de séries gravées (sans qu'on puisse expliquer clairement ces ruptures). Faute de documents, les historiens de l'Antiquité sont alors contraints de faire de tout reste une source, introduisant ainsi un écart entre la finalité initiale de l'objet et ce que l'historien en fait. Ce double aspect du choix d'objet et d'introduction d'une béance signifie que c'est l'historien qui construit la source. À rebours, il n'y a aucune raison de penser qu'il n'y a pas non plus introduction de béance lorsque l'historien utilise plus classiquement des documents, ni d'ailleurs que ceux qui n'introduisent pas une telle béance sont des historiens. Pour ces deux raisons, on ne peut en aucun cas considérer les « historiens » gréco-romains comme des « collègues » des historiens actuels : ils écrivent en tant que et pour les autres membres de leur classe sociale, à partir de leur expérience directe et de témoignages oraux, et non pas d'un matériau écrit mis en ordre et critiqué c'est-à-dire mis à distance – et donc c'est en les détournant de leur fonction première que les historiens de l'Antiquité doivent les utiliser.

pratique historique, qu'elles continuent d'informer sans en avoir l'air, avec des effets d'autant plus dévastateurs qu'on ne les perçoit pas comme tels.

Les « sources »

Le terme « source » évoque clairement un point d'origine et la métaphore du cours d'eau véhicule des images de pureté et de transparence, de linéarité, de nature – toutes choses qui sont présentes dans l'expression « couler de source » : la source jaillit, naturellement, même si ensuite elle peut être captée. Ludolf Kuchenbuch présente plus loin les résultats de son examen de l'origine et du sens de l'adoption du mot *Quelle* par les historiens allemands³. Le travail reste à faire du côté français, et je me suis contenté [276] pour l'heure d'un repérage lexicographique (qui n'a que la valeur des dictionnaires !)⁴.

Celui-ci montre que le terme « source » a au Moyen Âge et au XVI^e siècle essentiellement un sens concret (source d'eau ou de pétrole), un usage propre à l'oïsellerie (envol) et secondairement un emploi figuré au sens de cause ou d'origine (du bien, du mal, d'une lignée : en latin du XVI^e siècle, on le traduit selon les cas par *origo*, *seminarium*, *genus*, parfois *fons*). Tous ces usages se retrouvent au XVII^e siècle, qui développe l'usage figuré (source des passions, source de la gloire, source des problèmes, etc.), étend l'usage concret (source d'un liquide) à celui des solides (source de l'or, des épices, etc.) avec une connotation de prospérité et d'abondance. Les usages théologiques de *fons* (*fons vitæ*, *fons sapientiæ*, etc.) semblent en revanche absents des usages de « source ». Apparaît aussi au début du XVII^e siècle l'idée (étymologique) de la « source » d'un mot ou d'une expression.

Plus significatif pour nous : à partir du milieu du XVII^e siècle commence à se diffuser l'emploi de « source » (au singulier) pour désigner les auteurs anciens faisant autorité, les *auctoritates*, de même que pour désigner un document original ; *Le Dictionnaire de l'Académie Française* de 1694 dit ainsi, à propos de quelqu'un qui veut savoir, qu'« il ne s'arrête ni aux versions, ni aux commentaires, il va droit à la source ». Le pluriel « les sources » pour désigner les sources historiques semble dater du début du XVIII^e siècle (*Dictionnaire de Trévoux*, 1711) – en tout cas, Montesquieu peut reprocher dans *L'Esprit des lois*

³ L. KUCHENBUCH, « Sind mediävistische Quellen mittelalterliche Texte? Zur Verzeitlichung fachlicher Selbstverständlichkeit », dans *Die Aktualität des Mittelalters*, H.-W. GOETZ dir., Bochum, 2000, p. 317-354.

⁴ W. von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, t. 12, Bâle, 1966, s.v. « sürgère » ; A. REY et alii, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992, s.v. « source ». LA CURNE DE SAINT-PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, 1875-82, s.v. « source » ; F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, t. 7, Paris, 1892, s.v. « sourt, sourst, sort, sors », et t. 10, Paris, 1902, s.v. « source » ; A. TOBLER, F. LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. 9, Wiesbaden, 1973, s.v. « sorse », « sort » ; E. HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, t. 7, Paris, 1967, s.v. « sourcer », « source ». ROBERT ÉTIENNE, *Dictionnaire françois-latin*, Paris, 1549, s.v. « source » ; JEAN NICOT, *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, Paris, 1606, s.v. « source » ; RANDLE COTGRAVE, *A dictionarie of the french and english tongues*, Londres, 1611, s.v. « source » ; PIERRE RICHELET, *Dictionnaire françois*, Genève, 1680, s.v. « source » ; ANTOINE FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, t. 3, La Haye/Rotterdam, 1690, s.v. « source » ; *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, 1694, s.v. « source » ANTOINE FURETIÈRE, *Dictionnaire universel*, t. 4, La Haye, 1727, s.v. « source » ; *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1743, s.v. « source » ; *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, 1762, s.v. « source » ; [DENIS DIDEROT, JEAN D'ALEMBERT dir.], *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 15, Neuchâtel, 1765, s.v. « source », « sources », *Supplément*, t. 4, Amsterdam, 1777, s.v. « source » ; *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, 1878, s.v. « source ».

(1748) : « L'abbé Dubos a puisé dans de mauvaises sources pour un historien » (XXVIII, 3).

[277] Ceci ne signifie cependant pas que les sources soient considérées comme le matériau de base de l'historien : dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le terme « source » n'est considéré que dans son sens hydraulique, et bien que la préface de d'Alembert au troisième tome évoque les « sources primitives » auxquelles l'*Encyclopédie* prétend faire la part belle (et qu'on distingue notamment des dictionnaires), l'article sur l'Histoire⁵ n'évoque à aucun moment l'usage de « sources » : tout au plus évoque-t-il les « preuves historiques » et « monuments », voire les « archives ». L'examen du terme « monument » dans les divers dictionnaires utilisés ne fournit pas d'informations plus significatives : on n'a donc pas affaire simplement au remplacement de l'un par l'autre, c'est tout simplement la méthode historique qui n'est pas encore bien définie.

La seule chose qui semble claire vers 1750, c'est que l'historien travaille sur des documents écrits originaux – l'article de l'*Encyclopédie* sur l'« Histoire » s'efforçant consciencieusement d'éliminer les autres formes de matériau utilisable (bâtimens, médailles, etc.), c'est-à-dire de réduire le sens du « monument » de l'historien. Le saut est accompli au plus tard au XIX^e siècle, à un moment qui reste à préciser. De façon tout à fait significative, la version de 1878 du *Dictionnaire de l'Académie Française* reprend mot à mot la phrase citée plus haut, mais il la met désormais explicitement en relation avec le travail de l'historien :

« [Source :] se dit, dans un sens particulier, des textes originaux. *Cet historien a puisé dans le meilleur des sources. Il ne s'arrête ni aux versions, ni aux commentaires, il va droit aux sources, il puise dans les sources.* »⁶

On notera la remarquable concomitance entre l'apparition de la notion de « sources » et le début du travail de critique et d'édition de sources mené par les Bénédictins de Saint-Maur, avec dom Jean Mabillon (*De re diplomatica*, 1681). C'est de cette époque également que date le *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange (1678), qui inspire un peu plus tard (vers 1750) l'entreprise lexicographique en langue vulgaire de La Curne de Saint-Palaye. D'une manière générale, on voit que l'apparition de la notion historique de « sources » se fait au temps de l'invention de la diplomatique, destinée principalement au repérage et à la reconnaissance des écrits authentiques : il s'agit alors non pas d'un travail historique, mais à [278] visée juridique, car les documents anciens, y compris ceux issus du haut Moyen Âge, avaient alors encore valeur de preuve⁷.

La fin de l'Ancien Régime n'a guère modifié les pratiques mises au point par Mabillon, bien que la diplomatique ait théoriquement perdu toute utilité

⁵ *Encyclopédie...*, t. 8, Neuchâtel, 1765, s.v. « Histoire ».

⁶ *Dictionnaire...*, t. 2, s.v. « source » (les italiques sont d'origine). On observera ici que la « source » renvoie à la métaphore du puits, c'est-à-dire confère à l'historien une certaine posture active. Cette métaphore du puits a de nos jours, sauf erreur, complètement disparu, au profit de celle du jaillissement. On n'aura garde d'oublier, pour comprendre la portée de cette métaphore, qu'était alors courante celle de la vérité à tirer du puits, ce qui non seulement nous ramène au problème de l'originalité des sources, mais aussi au fait qu'elles sont censées livrer accès à la vérité qui, pour être ici historique, n'en reste pas moins une croyance.

⁷ O. GUYOTJEANNIN, J. PYCKE, B.-M. TOCK, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, 1993 (L'atelier du Médiéviste, 2), p. 19. L'auteur de l'article de l'*Encyclopédie* sur l'« Histoire » se montre d'ailleurs prudent quant à ce caractère de preuve...

juridique. Mais la discrimination du vrai et du faux et l'établissement du texte authentique (fût-ce contre le document lui-même) sont restés les chevaux de bataille de la philologie, qui s'organise en tant que discipline autonome et dominante à partir de la fin du XVIII^e siècle⁸ – et qui induit une pratique scientifique aux graves conséquences : la réduction du document écrit au texte.

Car la « source » partage avec le « texte » un même caractère : ces deux termes évacuent le fait que le document écrit est un *produit*. « Texte » fait disparaître la matérialité du document, en n'en retenant que la partie écrite, susceptible d'innombrables copies, impressions et traitements numériques (avec des logiciels de traitement *de texte* !)⁹.

Quant à « source », elle fait du document un point de *départ*, alors qu'il s'agit en premier lieu d'un point d'*arrivée* : que le document soit éventuellement le point de départ du travail de l'historien ne doit en aucun cas faire disparaître le fait qu'il est d'abord non seulement le produit de sa société, mais un objet produit. Ceci apparaissait peut-être plus clairement à travers le terme qui a longtemps été utilisé avant « sources », qui l'a éliminé au cours du XIX^e siècle : « monuments » (qui a notamment donné les célèbres *Monumenta Germaniae Historica*). Le remplacement de « monuments » (étymologiquement : des avertissements, des appels au souvenir) par « sources » mériterait certainement aussi notre attention.

Mais si je dis du document qu'il s'agit d'un objet produit, cela signifie surtout que son sens n'est pas réductible à son contenu : il est également lié à celui de l'usage de l'écriture dans la société considérée, à la mise en forme visuelle, aux matériaux utilisés, etc. Réduire un document à son texte, c'est [279] un peu comme si l'on remplaçait une fresque monumentale par une photographie en noir et blanc et qu'on ne s'intéressait qu'au thème traité. L'apparition de la notion de « sources » (telle que nous l'utilisons ici) irait donc dans la même direction que la « textualisation » du document écrit : toutes deux conduisent à la marginalisation des procédures qui ont abouti à la production de l'objet écrit – procédures qui ne sont prises éventuellement en compte que pour séparer les vrais documents des faux, à la manière des experts en œuvres d'art actuels.

Or, c'est sans doute ce parallélisme entre promotion de la « source » et promotion du « texte » qui permet de renouer avec la métaphore du « pain de l'historien ». Car le processus crucial de la textualisation, qui détermine une part très importante de nos pratiques culturelles et scientifiques, s'appuie sur une notion qui est loin d'être anodine, celle de « texte ». Un groupe de médiévistes, notamment réunis par Ludolf Kuchenbuch, commence d'ailleurs à

⁸. Les choix implicites (et donc désastreux au niveau des pratiques historiennes) qui ont présidé à la constitution de la philologie « scientifique » sont présentés par C. GINZBURG, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, 6 (1980), p. 3-44, puis dans *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, 1989, et par B. CERQUIGLINI, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, 1989. Pour ce qui est du caractère « dominant » de la philologie par rapport à l'histoire, il suffit de rappeler ce qu'écrivait encore en 1990, en toute première ligne d'un article de défense et illustration de la philologie, Stephen G. Nichols : « *In medieval studies, philology is the matrix out of which all else springs* » (« Introduction : Philology in a Manuscript Culture », *Speculum*, 65 (1990), p. 1).

⁹. La distinction, citée plus haut, établie par le *Dictionnaire de l'Académie Française* de 1878 entre les « sources » et leur commentaire ressemble d'ailleurs beaucoup à celle que l'on rencontre en étudiant le sens médiéval de « texte », en tant qu'écrit original par opposition à la « glose ».

s'interroger activement sur cette notion¹⁰, ne serait-ce que parce que c'est elle qui a ouvert la porte à la critique radicale menée il y a quelques années par les post-modernistes contre la pratique historique, en détournant le sens de la fameuse affirmation de Derrida, « il n'y a pas de hors-texte » et en poussant à l'extrême sa notion de « dissémination »¹¹.

L'examen historique de la notion de « texte » montre qu'elle renvoie initialement à l'idée chrétienne de la dissociation entre la lettre et l'esprit. Le *textus*, initialement, c'est uniquement l'évangélique : non pas la partie écrite, mais l'objet même du codex contenant les Évangiles. *Textus* désigne fondamentalement un corps écrit de référence, puissant par essence, dont la forme écrite n'a aucune incidence sur le sens, mais dont inversement le sens sanctifie la forme matérielle. Un évangélique peut ainsi être recopié indéfiniment (puis imprimé voire, aujourd'hui, numérisé) sans que le sens du message change.

À partir du XIII^e siècle, sans doute en liaison avec le développement de la théologie spéculative, la distinction classique lettre / esprit se traduit en une nouvelle forme de distinction courante, celle entre texte et glose, qui passe également au domaine du droit savant qui commence alors à se constituer. Tout ceci fait du « texte » un ensemble écrit d'idées dont le réceptacle ne définit pas la valeur mais en garantit au mieux la conformité à un modèle. On peut donc continuer à recopier inlassablement les « textes ».

[280] La notion de « texte » est ainsi étroitement liée à l'herméneutique chrétienne (ce qui est congruent avec le fait que ce sont des Bénédictins qui sont à l'origine de la textualisation des documents écrits), et l'on peut se demander par conséquent si la métaphore apparemment recevable de la source comme « pain de l'historien » ne renvoie pas elle aussi à un rapport très particulier au document écrit.

La notion de « source » ne reviendrait-elle ainsi pas, en prolongeant la réduction du document écrit au « texte », à dématérialiser – idéellement, puisque les documents ne sont en fait pas vraiment dématérialisés, sauf à être détruits – le document ? Le problème de la dématérialisation idéale des documents se pose d'ailleurs de manière croissante à l'historien, sans qu'il s'en rende toutefois bien compte, par le biais de la numérisation des « sources », transformées en signaux électriques affichés sur un écran – substituant ainsi à une matérialité de papier dont les normes de production étaient connues de la majorité des utilisateurs une nouvelle matérialité, électronique (ordinateur, écran, souris, câbles et logiciels), dont les utilisateurs ne maîtrisent au mieux que des fragments. Que les textes semblent ainsi « dématérialisés » parce qu'ils ont abandonné leur forme papetière en dit long sur la capacité des nouvelles technologies à donner une illusion de transparence et de neutralité. Mais surtout, tout se passe comme si les technologies numériques ne faisaient que prolonger l'illusion de l'existence du texte indépendamment de son support.

¹⁰. 'Textus' im Mittelalter. Komponenten und Situationen des Wortgebrauchs im schriftsemantischen Feld, L. KUCHENBUCH, U. KLEINE dir., Göttingen, à paraître (2004).

¹¹. L'ouvrage de base de Jacques Derrida à ce sujet est *De la grammatologie*, Paris, 1967, mais Derrida n'y a jamais prétendu que l'on pouvait décoder le sens des textes en faisant abstraction de leur contexte historique de production. C'est ce qui l'a conduit plus tard à opposer à ceux qui « cannibalisent » sa démarche théorique un « il n'y a pas de hors-contexte » (*Limited Inc.*, Paris, 1990, p. 252).

Cette apparente dématérialisation – par la « textualisation » et de plus en plus la numérisation –, qui fait fondamentalement de la « source » un texte à interpréter, explique en partie que les historiens se soient trouvés fort démunis lorsqu'on a ramené leur pratique à une simple déconstruction. Et ce n'est certainement pas un hasard si la réponse la plus vive à ceci est venue d'un historien de la production matérielle et intellectuelle du livre (entre autres), Roger Chartier¹². Le recours à des sources numérisées devrait lui aussi impliquer la prise en compte des modalités de fabrication des documents en ligne. N'y aurait-il d'ailleurs pas d'autant plus d'urgence que cette dématérialisation du document écrit par la « source » pourrait être une étape clé de la fabrication de l'objet « source » ? Car paradoxalement, cette dématérialisation apparaît comme le corollaire d'une déshistorisation [281] du document écrit. C'est ce qu'on observe particulièrement bien à travers la notion de « sources disponibles ».

Les « sources disponibles »

L'expression « les sources disponibles » correspond fondamentalement à l'idée d'une « naturalité » des sources : elles préexistent à l'historien, elles sont objectivement déjà là, elles l'attendent, il les trouve (plus ou moins facilement, certes, mais ce n'est qu'une affaire de temps) et leur existence est fondamentalement d'ordre arithmétique : les « sources disponibles » sont le résultat de la soustraction (sources produites – sources détruites). Toutefois, cette expression de « sources disponibles » est beaucoup moins descriptive qu'il y paraît : en effet, on peut voir qu'elle manifeste, réalise et entretient un double processus d'élimination épistémologique.

En premier lieu, elle fait oublier que la destruction de sources est un *processus social*, et non pas un simple phénomène accidentel. Certes, les documents anciens ont payé un lourd tribut aux grandes destructions exceptionnelles, qu'elles soient guerrières ou accidentelles (Guerre des Paysans, incendie de la Chambre des Comptes à Paris, été 1789, Commune, bombardements de la Seconde Guerre mondiale, etc.). On connaît aussi des cas de tri par le vide, liés soit à une volonté de faire table rase du passé, soit à l'application d'un critère d'utilité pratique (gain d'espace, etc.). Mais ces destructions bien connues (et déplorables) fonctionnent comme un leurre, car elles détournent le regard du processus véritablement signifiant : celui de la *conservation*.

En effet, se focaliser sur les destructions sous-entend que le processus *normal* est celui de la conservation et que la disparition de « sources » n'est alors imputable qu'à l'accident, la folie ou la bêtise des hommes – c'est-à-dire jamais à des processus rationnels, donc signifiants. À l'arrière-plan de ceci se trouve d'une part, la méconnaissance profonde, chez les historiens, des

¹². R. CHARTIER, « L'Histoire Culturelle entre 'Linguistic Turn' et Retour au Sujet », dans *Wege zu einer neuen Kulturgeschichte*, H. LEHMANN dir., Göttingen, 1995 (Göttinger Gespräche zur Geschichtswissenschaft, 1), p. 29-58 (cf. en particulier p. 44 : « De cette irréductibilité de l'expérience [= conduites et actions, réglées par une logique et un sens pratiques] au discours, toute histoire doit en tenir compte en se gardant d'un usage incontrôlé de la catégorie de « texte », trop souvent indûment appliquée à des pratiques (ordinaires ou ritualisées) dont les tactiques et les procédures ne sont en rien semblables aux stratégies discursives »), puis *Au bord de la falaise : l'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, 1998.

principes de la conservation – raison pour laquelle il était nécessaire d’associer à cette journée quelqu’un qui pratique activement la conservation, en l’occurrence Christine Nougaret.

Mais d’autre part, on trouve aussi et surtout à l’arrière-plan de cette conception l’idée de la conservation absolue qui hante nos sociétés¹³. Pour nous, garder une trace de tout est une [282] évidence, fondée sur l’idée que « ça peut toujours servir »¹⁴, et dont les seules limites sont d’ordre technique (place de stockage, techniques de microfilmage) – c’est-à-dire en fait financier et donc social (la question est celle du coût acceptable par la société pour la conservation). Et parce que conserver est une chose évidente, on s’interroge alors non pas sur *le sens* de la logique de conservation, mais seulement sur ce qui vient contrecarrer cette conservation, c’est-à-dire sur la destruction des dépôts ou des fonds d’archives.

Ce qui nous échappe alors, c’est que la conservation, c’est-à-dire la transformation des documents en « archives », a longtemps reposé (et repose encore) sur une procédure de tri, au deux sens du terme : sélection et classement. On sait en effet que, dès leur époque de production, les documents ont fait l’objet de stratégies de conservation différentielle (aux deux sens évoqués : sélection et classement). Je n’en donnerai que quelques exemples médiévaux.

D’une part, certains types de documents ont été apparemment assez systématiquement conservés dès le Moyen Âge : c’est le cas des « chartes », rangées dans des sacs ou des armoires à casiers, et dont des listes pouvaient même être établies dès ce moment-là. Inversement, on peut aisément observer que les lettres (les correspondances) ont été très mal conservées, voire même systématiquement jetées ou détruites. L’examen qui a été fait de cette conservation différentielle montre que sa logique n’est pas réductible au critère d’utilité relative, mais fait intervenir des représentations liées à l’écriture, à la notion d’auteur, etc.¹⁵

¹³. D’où la question posée par M. MELOT, « Les archives seraient-elles une substance hallucinogène ? », *Le Courrier de l’UNESCO*, mars 1990, p. 46-47. Le même avait évoqué le caractère « hallucinogène » des archives dès 1986 : « Des archives considérées comme substance hallucinogène », *Traverses*, 36 (1986), p. 14-19. Or la connaissance de la réalité du problème par Michel Melot ne peut être mise en doute : à ces dates (1986/90), il est ancien élève de l’École des chartes, a été conservateur ou directeur de plusieurs grandes bibliothèques publiques et a écrit de multiples articles et ouvrages d’histoire de l’art et archéologie.

¹⁴. Ce critère d’utilité pratique (que certains médiévistes projettent d’ailleurs sur la société qu’ils étudient pour expliquer une conservation différentielle des documents), en tant que discours officiel, a cependant toutes les chances d’être un faux-semblant (puisque aucune société ne rend jamais transparente la logique sociale de son fonctionnement institutionnel). On peut alors se demander dans quelle mesure les pièces d’archives ne sont pas, comme les pièces de musées, destinées à constituer des référents sacrés et illusoire à une société fondée sur le « fétichisme de la marchandise » (c’est-à-dire la négation du caractère *produit* des objets). En poussant à une conservation générale au motif que « ça peut servir » et en oubliant de considérer les « sources » comme des produits (ce que j’appelle plus loin « fétichisme de la source »), les historiens se transformeraient ainsi doublement en garants de la logique sociale en question. C’est en tout cas ce qui conduit Michel Melot à mettre les historiens en garde contre leur instrumentalisation sociale : « le recours à l’historien n’est qu’un stratagème pour justifier notre manie de la conservation, [...] on est passé d’une pratique *utilitaire* de la conservation [...] à une pratique sacrée dite *culturelle* [...] [qui paraît centrée sur] une nouvelle forme de relique adaptée aux démocraties marchandes, qui tireraient de ces témoignages symboliques une légitimation globale. » (« Les archives seraient-elles... », *op. cit.*, p. 47).

¹⁵. Voir notamment J. MORSEL, « Ce qu’écrire veut dire... », *op. cit.*, p. 20-21, et « *Brief und schrift. Überlegungen über die sozialen Grundlagen schriftlichen Austauschs im Spätmittelalter am Beispiel Frankens* », dans *‘Textus’ im Mittelalter...*, *op. cit.*, à paraître (2004).

[283] De la même manière, la confection de cartulaires repose sur une opération de sélection entre divers documents alors disponibles, et dont beaucoup ont disparu en original. On doit dès lors moins considérer que les cartulaires nous fournissent un reste des documents autrefois existants qu'ils ne nous livrent un discours particulier sur les documents d'alors. Bien sûr, la conséquence pratique est qu'il y a des documents à lire, mais en fonction d'un projet de conservation qui en a modifié l'intertextualité, c'est-à-dire le sens (puisque les documents ne sont jamais lus que par rapport aux autres). Ce projet de conservation s'interpose donc entre les auteurs et les lecteurs que nous sommes¹⁶.

On travaille par conséquent sur la société médiévale sur la base de documents qui 1) subsistent après une opération de sélection médiévale, elle-même effectuée 2) sur la base d'enjeux pratiques et de représentations sociales. Tout ceci impose logiquement de considérer la documentation comme résultant d'un *filtrage* dont il importe de clarifier les fondements pour pouvoir prétendre comprendre ladite documentation. La critique classique des sources (vrai / faux, présence / absence, etc.) est donc tout à fait insuffisante.

Car l'expression « sources disponibles » fait aussi oublier d'autre part que la conservation *produit* elle-même du sens. Les documents ne sont pas conservés isolément, mais dans des ensembles : c'est bien sûr très clairement le cas pour les chartes transcrites dans les cartulaires, mais c'est aussi valable pour les documents originaux eux-mêmes – et cela se traduit tout simplement par le fait qu'ils ont une cote : ils ne sont conservés que dans des ensembles. Or, ces ensembles ne sont eux-mêmes jamais neutres : ils sont le résultat de logiques institutionnelles complexes, qui engendrent à la fois de la mémoire et des classements. Il n'y a pas d'archives sans institutions qui veillent à la pérennité des documents, dont le classement exprime la logique de l'institution qui l'a engendré.

J'en donnerai ici un exemple¹⁷ : la réorganisation des pratiques successorales dans l'aristocratie occidentale à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne se traduit par la mise en place d'un *discours* lignager, objectivé à travers des représentations historico-généalogiques et figurées, mais aussi par la mise en place d'archives « lignagères », conservant tous types de documents indépendamment des différentes lignées, y compris des [284] périodes antérieures. Le « lignage » est à considérer quant à lui tout autant comme une institution qu'une ville ou un chapitre cathédral¹⁸.

¹⁶. Sur la confection des cartulaires, voir *Les cartulaires. Actes de la table ronde de Paris (5-7 décembre 1991)*, O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE, M. PARISSÉ dir., Paris/Genève, 1993 (Mémoires et documents de l'École des Chartes, 39), bien que le problème de la production d'un nouveau sens par modification de l'intertextualité n'ait pas été véritablement traité. Nettement plus proche de ce type de problématique : P. CHASTANG, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 2002.

¹⁷. J. MORSEL, « Le médiéviste, le lignage et l'effet de réel. La construction du *Geschlecht* par l'archive en Haute-Allemagne à partir de la fin du Moyen Âge », *Revue de Synthèse*, à paraître (2004).

¹⁸. Sur le caractère discursif et institutionnel du « lignage » (il s'agit d'une institution sociale dont l'objet est la transmission régulée du pouvoir seigneurial), cf. A. GUERREAU-JALABERT, « El sistema de parentesco medieval : sus formas (real/spiritual) y su dependencia con respecto a la organización del espacio », dans *Relaciones de poder, de producción y parentesco en la Edad Media y Moderna. Aproximación a su estudio*, R. PASTOR dir., Madrid, 1990, p. 85-105 ; J. MORSEL, « Das Geschlecht als Repräsentation. Beobachtungen über Franken im späten Mittelalter », dans *Die Repräsentation der Gruppen. Texte, Bilder, Objekte*, A. von HÜLSEN-ESCH, O.G. OEXLE dir., Göttingen, 1998 (Veröff. des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 141), p. 259-325.

Or, ces archives lignagères sont aujourd'hui « fossilisées », qu'elles soient passées en bloc dans les dépôts publics qui pratiquent le principe de « respect des fonds » (cf. Christine Nougaret pour le cas français, correspondant au *Provenienzprinzip* allemand¹⁹), ou qu'elles soient conservées comme telles par les familles châtelaines anglaises ou allemandes, voire même françaises (le cas existe, même s'il est beaucoup plus rare en raison de la « nationalisation » révolutionnaire). Et comme le travail sur l'aristocratie médiévale s'est fait très largement à partir de ces archives classées, cela a eu comme conséquence la projection sur les périodes antérieures de l'image « lignagère » de l'aristocratie produite (en l'occurrence) par le classement des sources...

Ce que nous appelons « les sources disponibles », ce sont donc, je l'ai dit, des *objets produits*, mais aussi des *archives*. Ceci signifie qu'une partie de leur sens est préconstruit (c'est-à-dire que les documents signifient avant même qu'on commence à les lire), et ce par les différentes logiques archivistiques qui en ont assuré la conservation jusqu'à nos jours²⁰. On devrait donc sans doute systématiquement se poser la question « pourquoi a-t-on conservé ceci » plutôt que seulement « qu'est-ce qu'on a conservé ? » Le problème est ainsi moins d'avoir ou de ne pas avoir de sources (un dilemme dont Jean-Louis Ferrary appelle l'historien de l'Antiquité à sortir) que, paradoxalement, la raison pour laquelle on en a... Il faut donc s'interroger à la fois sur les raisons pour lesquelles on *produit* des documents et sur celles pour lesquelles on les *conserve*. Inversement, là où il y a des documents sans logique institutionnelle de conservation *identifiable*, la tâche de l'historien devient malaisée, comme le montrent Bertrand Hirsch et Philippe Rygiel²¹.

[285] Ne pas prendre en compte ces logiques revient par conséquent à ne pas tenir compte du fait que les documents ont été dotés de sens supplémentaires par l'évolution historique qui a eu lieu entre le moment de leur production et le moment de leur lecture, et que ces documents ne nous sont accessibles qu'à travers ces sens supplémentaires. C'est sous cet angle que j'ai parlé de « déshistorisation ». Je me demande cependant dans quelle mesure le même résultat n'est pas atteint (et donc renforcé par ce redoublement) par le biais d'une autre expression courante : « mes sources ».

« Mes sources »

L'usage du mot « sources » assorti d'un adjectif possessif me semble lié à deux opérations simultanées. D'une part, il s'agit de la constitution du corpus documentaire, qui forme une sorte de « méta-archivage », ou de « fonds

¹⁹. *Die archivalischen Quellen. Eine Einführung in ihre Benutzung*, F. BECK, E. HENNING dir., Weimar, 1994, p. 16.

²⁰. C'est la raison pour laquelle Étienne Anheim et Olivier Poncet ont entrepris de coordonner un numéro de la *Revue de Synthèse* consacré au thème « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », dont la parution est prévue à la fin de l'année 2004.

²¹. C'est aussi ce que montrait Arlette Farge dans sa communication orale lors de la journée en question, dont le texte ici fourni ne présente en fin de compte qu'un aspect particulier. Cette communication, intitulée « Invisibles sources et risques de surinterprétation : les écrits retrouvés sur une population précaire au XVIII^e siècle », abordait également le cas des écrits retrouvés sur les cadavres trouvés dans les rues de Paris au XVIII^e siècle et collectés en même temps que les divers objets qu'ils avaient sur eux, mais archivés de manière aléatoire. Ce corpus très particulier constitue la base de son récent ouvrage *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII^e siècle*, Paris, 2003, et ouvre la porte à la surinterprétation dès lors que ne sont pas maîtrisables les conditions de constitution du fonds, à travers la logique administrative qui y préside et ses normes d'application.

imaginaire » (au sens où Malraux parlait de son « musée imaginaire »). Soit dit en passant, cette constitution d'un corpus contribue précisément à masquer la logique de constitution des fonds dont je parlais tout à l'heure. Si lorsqu'on dit « mes sources », on voulait dire « mon corpus », au sens de « le produit de mes opérations de repérage, de tri et de collecte parmi les fonds d'archives issus de logiques institutionnelles particulières », cela ne serait pas problématique – et le syntagme serait même plutôt pratique...

Mais l'expression « mes sources » tend la plupart du temps à faire disparaître cet aspect du travail de l'historien, à faire oublier qu'au nom d'une problématique (plus ou moins légitime), il a procédé à des actes de construction documentaire. L'expression « mes sources » fait ainsi involontairement croire qu'on a travaillé sur les « sources disponibles », assimilant ainsi « les sources disponibles » à celles qu'on a collectées au sein d'ensembles documentaires eux-mêmes constitués selon des logiques historiques dont j'ai parlé plus tôt... « Mes sources » éliminent donc « mon corpus » en tant que résultat et signe de mon travail – et donc en tant qu'objet artificiel.

La deuxième opération à laquelle me semble correspondre l'expression « mes sources » est liée à la démarcation et à l'appropriation *personnelle* des archives. Non seulement « mes sources » masquent « mon corpus », mais elles sont la première étape de l'appropriation de la thématique à l'arrière-plan de la constitution du corpus. Au lieu de renvoyer en effet à « l'usage que je fais *hic et nunc* des documents que j'ai spécifiquement collectés mais qui restent ouverts à l'usage d'autres chercheurs », l'expression « mes sources » réalise, pour parler comme Bourdieu, un « coup de force [286] symbolique » : elle fonde en effet une appropriation privée symbolique d'un certain type de document, ou de certains fonds.

Cette appropriation ne peut être la plupart du temps *que* symbolique, car elle n'a que très rarement un soubassement institutionnel (sauf dans le cas d'archives privées réservées à un membre de la famille, ou de l'institution détentrice – par exemple les archives d'une entreprise privée). L'expression « mes sources » fonctionne ainsi comme une manifestation (et une banalisation) de la procédure de réservation thématique qui sous-tend la pratique de la spécialisation des historiens, au profit (relatif) de leur carrière mais au détriment de l'intelligibilité de la société étudiée, donc de leur propre objet d'étude. « Mes sources » devient ainsi l'affirmation d'une propriété intellectuelle non seulement du résultat de la recherche, mais aussi de son fondement et de son thème.

Par ce biais, le document est ainsi transformé en *ressource* – ce qui est parfaitement cohérent avec l'élimination de son caractère de produit. La source est par conséquent *fétichisée*, en son double sens marxiste et freudien. Il est alors difficile de ne pas voir que l'expression « mes sources » réalise symboliquement une appropriation d'une ressource théoriquement ouverte à tous pour faire de l'histoire, c'est-à-dire qu'elle réalise symboliquement une « appropriation privée d'un moyen de production historique »...

Si je tente de résumer ce à quoi les usages communs de la notion de « sources » me semblent tendre, ne constate-t-on pas d'une part une naturalisation de l'existence des sources et l'élimination corollaire du caractère produit et conservé des archives ? D'autre part et corollairement un « fétichisme de la source », déshistorisée, « dé-produite », « dé-conservée », et qui tire l'essentiel de sa valeur d'elle-même (selon qu'elle est vraie ou fausse) et de ceux qu'elle mentionne ? En outre une survalorisation du texte par rapport à l'ensemble du document ? Enfin une assimilation du matériau documentaire à une ressource, enjeu de stratégies sociales qui n'ont rien de scientifique et aboutissent même à des effets contre-productifs ? Il serait alors peut-être bon de s'entendre sur une notion qui, du document, fasse apparaître 1) le caractère produit, par son époque ; 2) conservé ensuite ; 3) enfin sélectionné par l'historien...

Bref, les « sources » sont-elles le pain de l'historien ? Non : telles qu'elles sont actuellement catégorisées, n'en seraient-elles pas plutôt le poison ?